

LE « PETIT » GUIDE PRATIQUE DE LA RSE

*Pour les TPE et PME **

**Responsabilité
Sociétale des
Entreprises**



** les entreprises avec entre 0 et 250 salariés*

ADIR

Association pour le Développement Industriel de La Réunion

« LA RSE, C'EST L'INTÉGRATION VOLONTAIRE DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES DES ENTREPRISES À LEURS ACTIVITÉS COMMERCIALES ET À LEURS RELATIONS AVEC LEURS PARTIES PRENANTES »

La définition de la Commission Européenne (2011)

Une industrie qui pratique la RSE c'est une entreprise qui cherche à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.



LES 7 PILIERS DE LA RSE :

1. Gouvernance responsable et transparence
2. Conditions et relations de travail
3. Protection de l'environnement
4. Droits humains
5. Ethique des pratiques
6. Produits et services responsables
7. Engagement pour l'intérêt général et de développement local



**Une démarche 100% gagnant pour la planète,
pour les entreprises engagées et pour la société !**

L'entreprise peut ainsi :

1. Améliorer son image de marque
2. Attirer les compétences et les talents
3. Fidéliser ses salariés et renforcer leur adhésion
4. Soutenir son territoire d'implantation et son réseau
5. Réduire ses coûts et améliorer sa performance
6. Anticiper les évolutions de la réglementation
7. Répondre aux nouvelles exigences des marchés et des financements publics
8. Ecrire les prémisses d'une certification ISO 26000

LA RSE, CE N'EST PAS FORCEMENT ...



...sorcier

De nombreuses entreprises font de la RSE sans le savoir

... une démarche contraignante.

Il s'agit au contraire d'une opportunité pour améliorer le fonctionnement de son entreprise, sa performance économique et son impact environnemental

...chronophage

Elle peut tout à fait s'intégrer dans l'organisation et la stratégie actuelle. C'est essentiellement de la logique et du bon sens à mettre en place.

... que pour les grandes entreprises

Au contraire, il est parfois plus facile pour des TPE/PME à intégrer de manière volontaire une stratégie RSE afin d'aligner leurs activités et leurs valeurs de l'entreprise

... une dépense coûteuse qui ne rapporte rien

La RSE permet très souvent d'identifier des axes d'amélioration en termes de productivité et de réduction des coûts. Cela peut même finalement faire gagner de l'argent !

... des moyens humains en interne importantes

Une démarche RSE ne nécessite pas forcément des moyens humains conséquents. Il suffit de disposer des outils adaptés à la structure.

... juste l'affaire de la direction

Quand bien même la stratégie RSE doit être soutenue par la direction, la dynamique de cette démarche ne dépend pas uniquement des dirigeants. Elle permet à l'intelligence collective de se mettre en place par le décroisement et l'union autour des mêmes valeurs fortes.



À partir d'une certaine taille les entreprises et en particulier les groupes sont soumis à des contraintes réglementaires et normatives (Européennes et Françaises) beaucoup plus contraignantes rendant la démarche RSE plus chronophage et coûteuse.

Toutes les entreprises peuvent mettre en œuvre une démarche RSE, quelle que soit leur taille, leur statut ou leur secteur d'activité.

Il s'agit avant tout d'un dialogue avec les parties prenantes : clients, salariés, fournisseurs, société civile, acteurs publics, territoires, etc.

Pour mieux
comprendre
votre situation en
matière de RSE,
n'hésitez pas à
faire notre quiz
d'audit !



Cliquez ici

*Ce quiz peut servir
de point de départ
pour un audit plus
approfondi et pour
développer un plan
d'actions RSE
adapté aux besoins
et aux objectifs de
votre entreprise.*



ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Attribuez 1 point pour chaque réponse "Oui" et 0 point pour chaque réponse "Non". Totalisez les points pour obtenir le score final.

Interprétation des Scores :

- **18-20 points** : Votre entreprise est fortement engagée dans la RSE. Vous avez mis en place de nombreuses initiatives et pratiques qui montrent un engagement solide.
- **14-17 points** : Votre entreprise a une bonne base en RSE, mais il y a encore des domaines où vous pouvez vous améliorer.
- **10-13 points** : Votre entreprise a des pratiques de RSE, mais plusieurs aspects nécessitent des améliorations.
- **5-9 points** : Votre entreprise a peu de pratiques de RSE en place et doit renforcer ses efforts dans ce domaine.
- **0-4 points** : Votre entreprise n'a pratiquement pas d'initiatives RSE en place. Il est urgent de commencer à intégrer la RSE dans votre stratégie d'entreprise.

**Vous souhaitez aller plus loin dans
votre démarche RSE, contactez l'ADIR
adir@adir.info**



ADIR
Association pour le Développement Industriel de La Réunion